



Audition PLF MINARM – 5 octobre 2022 – 3 à 4 minutes

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les députés,

Je me place sous le regard des 27 000 soldats de l'armée de Terre en posture opérationnelle, ils sont la raison d'être de ce que nous faisons.

Pour l'armée de Terre, la hausse des ressources du projet de loi de finances (PLF) pour 2023 maintient la dynamique positive instaurée depuis 2017 par la loi de programmation militaire (LPM), dans la continuité d'une année 2022 que j'avais qualifiée de pivot devant la Commission, il y a un an.

En effet, 2023 permettra à l'armée de Terre de poursuivre sa modernisation. Le jalon significatif SCORPION 25%, c'est-à-dire 25% des livraisons SCORPION, sera atteint. Cela représente notamment la livraison de 500 véhicules supplémentaires, du GRIFFON au char LECLERC rénové. Par ailleurs, les équipements à hauteur d'homme continueront à être livrés dans les régiments comme les gilets balistiques ou des sacs de combat de nouvelle génération.

2023 permettra de financer le remplètement de 18 canons CAESAR, commandés cet été, pour remplacer ceux qui ont été cédés à l'Ukraine, ainsi que de recevoir les 10 premières stations satellitaires tactiques déployables SYRACUSE IV. Les commandes se poursuivront, elles concerneront notamment 420 SERVAL.

L'effort budgétaire consenti représente également 210 millions d'euros environ de crédits supplémentaires pour le budget opérationnel de programme (BOP) Terre qui atteindra 1,9 milliards d'euros. Cet effort significatif permettra à l'armée de Terre, malgré l'inflation, d'augmenter l'activité et les stocks et d'accroître ainsi sa crédibilité, sa réactivité et son endurance, des qualités encore plus indispensables depuis le 24 février.

Sur le plan des ressources humaines, l'armée de Terre atteint ses objectifs de recrutement malgré un marché du travail de plus en plus concurrentiel. L'effort portera donc sur le maintien de l'attractivité et la fidélisation de nos soldats qui demeurent la « prunelle des yeux » de l'armée de Terre.

Dans le domaine de l'infrastructure, l'augmentation des crédits bénéficiera à nos unités pour améliorer leur quotidien. Je pense en particulier au 1^e régiment d'artillerie de Belfort ainsi qu'aux chantiers de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère basée à La Cavalerie, ou du 5^e régiment de Dragons de Mailly-le-Camp qui pourront être achevés.

En ce qui concerne l'activité, l'armée de Terre vise 70% des normes d'entraînement de référence. L'effort consenti sur le maintien en condition opérationnelle terrestre (MCO-T) verra donc une augmentation de six points par rapport au projet annuel de performance (PAP) 2022. Cette augmentation est conforme à nos ambitions de préparation opérationnelle.

Ainsi, en 2023, nous pourrons franchir un jalon supplémentaire : disposer d'une brigade interarmes SCORPION projetable, sans oublier la tenue de l'exercice majeur Orion. Avec le déploiement d'une division dans le cadre d'un scénario qui comprendra une phase de combat de haute intensité, Orion constitue un changement d'échelle. Au-delà des seules

unités de l'armée de Terre, cet exercice est une opportunité de mener un entraînement interarmées, interministériel et international.

L'exécution de la loi de programmation militaire conforte la dynamique de modernisation de l'armée de Terre en vue de produire des effets dans trois espaces stratégiques :

- prévention / influence au loin ;
- solidarité stratégique en Europe ;
- protection, résilience, souveraineté nationales, et promotion de l'esprit de défense, sur le territoire national en métropole comme outre-mer.

En conclusion, je rappellerai le jalon 25% : 25% de la cible SCORPION en 2023. Ce chiffre symbolise la modernisation qui devient une réalité dans nos régiments et qui contribue aux forces morales de nos soldats ; c'est aussi un chiffre qui indique le chemin qu'il reste à parcourir.

Je vous remercie.